

Larron

Autor(en): **Bossard, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **83 (1956)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230120>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Larron

par Maurice BOSSARD

Voilà, certes, un mot dont tout le monde connaît le sens sans consulter le dictionnaire et qui, pourtant, ne se trouve plus employé que dans les récits évangéliques relatant la passion de notre Seigneur Jésus-Christ. Il s'agit bien là d'un archaïsme, d'un de ces mots qui ont vieilli peu à peu et que la fidélité aux vieilles traductions bibliques a maintenus.

Ce qui est archaïsme dans la langue française ne l'est pas toujours dans les patois. C'est ainsi que le mot *larron* survit au sens de « voleur » dans nos patois. Les formes patoises qui se rattachent toutes à un type *lare* peuvent toutefois surprendre, car il est impossible phonétiquement de mettre en parallèle le français *larron* et le patois *lare* en ce qui concerne leur terminaison. Ce petit problème sera vite élucidé, si l'on sait que l'ancien français possédait un mot *lere* (usité encore au XVI^e siècle) qui, dans les premiers siècles du français, servait de nominatif singulier ou de cas sujet, alors que *larron* était la forme du cas des compléments directs et indirects. C'est la place différente de l'accent dans le mot latin suivant son cas qui a provoqué cette différence phonétique en vieux français. En effet, du latin *latro*, accentué sur le *a*, est venu, selon l'évolution phonétique normale, la forme *lere* de l'ancien français et *larre* de l'ancien franco-provençal. L'accusatif latin *latronem*, accentué lui sur le *o*, a abouti à *larron*. On le voit, nos patois n'ont pas gardé seulement ici un vieux mot français, mais encore une de ses vieilles formes, précieuse relique de cette belle langue qu'est l'ancien français.

Du point de vue sémantique aussi, le mot *larron* est intéressant, car les nombreux sens secondaires que le mot a pris en français et dans les patois nous montrent combien est subtile et fortile tout à la fois l'imagination populaire. Ne nous occupons ici que de deux sens propres à nos patois.

Un voleur n'a-t-il pas les doigts longs et crochus, capables de ramener rapidement dans ses poches quelques pièces d'or ? Certes, oui ! Alors pourquoi ne pas donner le nom de *larron* à certains outils ou instruments dentés servant à accrocher ou décrocher un objet ! A Rougemont et en Gruyère, le *lare* est, en effet, « une grande perche fourchée servant à décrocher les bâtons garnis de viande fumée ». A Genève, déjà au XIX^e siècle, le *larron* est dans le parler local « une sorte de fourche de fer à deux cornes, destinée surtout à décharger les chariots de fumier » ; aujourd'hui encore, dans certaines parties du canton de Vaud, le *larron* est cet outil de maraîcher à longues dents recourbées (d'où provient son autre nom : *trident courbe*) qui sert à amincir la terre.

Le voleur sait soutirer les sous à sa victime. Soutirer est un emprunt à la langue du vigneron et du caviste ; mais celui-ci a, de son côté, donné à *larron* le sens de « siphon pour soutirer le vin ». C'est dans ce sens qu'on le retrouve attesté dans la région bordelaise, à Blois, et aussi chez nous, à Blonay, sous la forme patoise *lare*.

Puisse ce petit article sur le mot *larron* avoir montré, une fois de plus, combien nos patois, se rattachant souvent de très près à l'ancien français, sont riches et imagés.